

## RECOMMANDATION UIT-R BT.1202\*

**Écrans pour les futurs systèmes de télévision\*\***

(1995)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

*considérant*

- a) que des Recommandations concernant les systèmes de production et de diffusion de signaux de télévision à large format d'image et à plusieurs niveaux de définition ont été adoptées (voir les Recommandations UIT-R BT.709, UIT-R BT.796 et UIT-R BT.797);
- b) qu'il est possible de définir plusieurs techniques permettant de présenter des images de formats différents sur des écrans pour format large;
- c) que l'utilisation d'un même rapport largeur/hauteur des écrans présente des avantages pratiques importants pour les radiodiffuseurs et pour les téléspectateurs;
- d) que les conversions colorimétriques risquent d'être complexes et de provoquer des dégradations préjudiciables;
- e) que certaines applications grand public exigeront l'affichage sur le même écran d'images de télévision et d'images multimédia/ordinateur;
- f) qu'il existe un certain nombre d'applications multimédias et d'applications informatiques qui utiliseront des écrans de télévision;
- g) que l'emploi de dispositifs et de composants communs à une vaste gamme d'applications et d'activités offre des avantages économiques;
- h) que divers types d'écrans faisant appel à différentes technologies seront utilisés et sont actuellement en cours de développement,

*recommande*

- 1 que les futurs systèmes de radiodiffusion reposent sur l'utilisation d'écrans dont le rapport largeur/hauteur soit de 16/9;
- 2 que l'on parvienne à la compatibilité colorimétrique entre différents formats.

---

\* La Commission d'études 6 des radiocommunications a apporté des modifications rédactionnelles à cette Recommandation en 2002 conformément aux dispositions de la Résolution UIT-R 44.

\*\* La présente Recommandation doit être portée à l'attention de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), de la Commission électrotechnique internationale (CEI) et de l'UIT-T.